



Éducateur.trice de Jeunes Enfants

Code RNCP29442

(*) Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles, qui reprend la nomenclature européenne des niveaux

Métiers

L'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) est un professionnel du travail social, spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention et coordination.

Public concerné : enfants de moins de 7 ans, éventuellement en situation de vulnérabilité ou de handicap.

Champs d'intervention : structures de la petite enfance et du médico-social dans le secteur associatif, la fonction publique territoriale, la fonction publique hospitalière et le secteur privé.

Objectifs du métier

L'Éducateur de Jeunes Enfants exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles dans les différents établissements et services pouvant les recevoir. Il favorise le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, corporelles, affectives, artistiques contribuant ainsi à leur éveil et à leur apprentissage à la vie sociale.

L'Éducateur de Jeunes Enfants accueille, travaille avec les familles et concourt, de cette façon, à soutenir la parentalité. Ces activités en direction des jeunes enfants et de leurs familles les conduisent à occuper une place privilégiée d'observation et d'appréhension des situations propres à chaque enfant et de prévention.

L'Éducateur de Jeunes Enfants a une fonction d'expertise éducative et sociale de la petite enfance. Il participe à inscrire les lieux d'accueil de la petite enfance dans les réalités sociales de leur territoire, en prenant en compte les besoins des familles, les situations de précarité et de risque d'exclusion.

Enfin l'Éducateur de Jeunes Enfants occupe de plus en plus des postes de responsabilité, voire d'encadrement de structures d'accueil de la petite enfance. Acteur des politiques sociales territoriales, il travaille en partenariat avec un réseau de professionnels du champ sanitaire, social et de l'éducation.

Textes & références

Parution au Journal Officiel du 23 août 2018 :

- Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.
- Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II.

Prérequis

Les candidats à la formation d'Éducateur de Jeunes Enfants doivent remplir au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat de l'enseignement du second degré ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation.
- Être titulaire de l'un des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités.
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au moins au niveau 4.
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis, personnels, en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation.

Objectifs

- Apporter une formation qualifiante et professionnalisante qui vise à préparer au métier de travailleur social et plus particulièrement d'éducateur de jeunes enfant.
- L'éducateur de jeunes enfants aura pour tâche d'accompagner l'enfant dans son développement entre 3 et 6 ans et plus particulièrement de permettre à l'enfant :
 - ◆ D'agir et penser par lui-même,
 - ◆ D'être en communication avec les autres,
 - ◆ De respecter et protéger les autres et son environnement,
- Mener des interventions sociales, individuelles ou collectives, en vue d'améliorer par une approche globale et d'accompagnement social les conditions de vie des personnes et des familles.
- Acquérir un diplôme de niveau 6 de grade licence
- Permettre la poursuite d'études universitaires dans le cadre du choix de la double diplomation avec la licence sciences de l'éducation en conventionnement avec l'UPEC.

Durée

Formation en alternance de 3 ans :
6 semestres => 180 crédits ECTS

- 1500 h de formation théorique
- 2100 h de formation pratique pour les étudiants effectuant la totalité du parcours.



Début de formation

Septembre

96%

réussite au diplôme
juin 2021

DEEJE

Diplôme d'état d'Éducateur de Jeunes Enfants

Contenu

La formation théorique est constituée de 4 Domaines de Compétences (DC) découpés chacun en 2 blocs de compétences.

DC 1 – Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 h)

- Bloc de compétences n° 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant
- Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille

DC 2 – Action éducative en direction du jeune enfant (500 h)

- Bloc de compétences n° 3 : Conception et conduite du projet éducatif
- Bloc de compétences n° 4 : Prévention et santé du jeune enfant

DC 3 – Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle (250h)

- Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale
- Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social

DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariales et réseaux (250h)

- Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires



La formation pratique en milieu professionnel se déroule de la manière suivante :

Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours de formation :

2100 heures de stage (60 semaines) répartis en 4 expériences professionnelles sur 4 sites qualifiants.

Pour les candidats en situation d'emploi d'Éducateur de Jeunes Enfants :

2 stages d'une durée minimale de 8 semaines chacun hors structure employeur



2 parcours sont proposés pour ces formations en partenariat avec l'UPEC :

- Un diplôme d'État – grade licence
- Une bi-diplomation – Diplôme d'État/ Licence en sciences de l'Éducation

Modalités d'évaluation

La formation est certifiante.
Niveau de sortie : niveau 6 grade licence.

=> Pour valider la formation, chaque domaine de compétences devra être validé ainsi que chacun des blocs de compétences qui les composent

=> Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément.

Théorie
1500 heures
Pratique
2100 heures

Fiche RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29442/>

Tarifs

Se référer aux conditions générales de vente : site internet



www.irfase.fr